



R É S O L U T I O N

REGIONAL COMMITTEE FOR
THE WESTERN PACIFICCOMITE RÉGIONAL DU
PACIFIQUE OCCIDENTALWPR/RC76.R1
23 octobre 2025CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET SÉCURITÉ ET RÉSILIENCE
DES SYSTÈMES DE SANTÉ

Le Comité régional,

Rappelant la résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé (WHA77.14) sur les changements climatiques et la santé ; le Plan d'action mondial sur les changements climatiques et la santé, adopté lors de la Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé (2025) ; ainsi que la vision commune de la Région, intitulée « Tisser la trame de la santé pour les familles, les communautés et les sociétés de la Région du Pacifique occidental (2025-2029) » ;

Affirmant que la Région du Pacifique occidental est confrontée à une crise climatique et sanitaire qui s'aggrave ; notamment les phénomènes météorologiques extrêmes et soudains tels que les typhons, les tempêtes, les vagues de chaleur et les incendies de forêt, ainsi que l'élévation lente du niveau de la mer, et qui touche de manière disproportionnée les populations vulnérables et met à rude épreuve les systèmes de santé ;

Conscient que le secteur de la santé est responsable d'environ 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, attribuables en grande partie à la chaîne d'approvisionnement, soulignant l'importance de la décarbonation parallèlement à une action globale en matière d'adaptation ;

Conscient que la diversité des environnements de la Région – des petites îles aux centres urbains densément peuplés – pose des défis uniques à la mise en place de systèmes de santé résilients au changement climatique et à faible émission de carbone ;

Soulignant que pour lutter efficacement contre les risques sanitaires liés au climat, il convient de garantir une collaboration multisectorielle, des politiques solides, le renforcement des capacités des personnels de santé, l'amélioration des systèmes de surveillance et d'alerte précoce, un financement adéquat et l'autonomisation des communautés ;

Saluant les efforts déployés par les États Membres ainsi que les parties prenantes pour faire progresser les mesures en faveur du climat et de la santé aux niveaux national et infranational, et tenant compte des commentaires et des observations formulées lors des consultations avec les États Membres,

1. APPROUVE le projet de Plan de mise en œuvre du Plan d'action mondial sur les changements climatiques et la santé dans la Région du Pacifique occidental ;
2. INVITE INSTAMMENT les États Membres :
 - 1) à mettre à profit le plan régional de mise en œuvre pour accélérer l'adaptation aux changements climatiques ainsi que l'atténuation de leurs effets dans le secteur de la santé, et pour placer la santé au centre des politiques et des actions relatives au climat ;
 - 2) à participer à l'Alliance pour une action transformatrice sur le climat et la santé, sous l'égide de l'OMS, et à favoriser la collaboration entre les secteurs et les parties prenantes ;
 - 3) à investir dans des systèmes de santé résilients face aux changements climatiques, notamment l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de santé, la capacité des personnels, les systèmes de surveillance et d'alerte précoce, ainsi que dans la résilience des villes et des communautés ;
 - 4) à tirer parti des mécanismes de financement et à partager les expériences et les enseignements tirés afin d'accélérer les progrès vers la mise en place de systèmes de santé résilients face aux changements climatiques et à faible émission de carbone ;
3. PRIE le Directeur régional :
 - 1) de fournir un soutien technique aux États Membres pour la mise en œuvre du plan régional ;

- 2) de faciliter, au niveau régional, la collaboration et l'échange de données probantes et de connaissances, ainsi que la diffusion des données d'expérience et des innovations ;
- 3) de faire rapport périodiquement sur les progrès accomplis en matière de gestion des risques sanitaires liés au climat, y compris l'accélération de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets dans le secteur de la santé, dans la Région du Pacifique occidental.

Septième séance, 23 octobre 2025